



Journée de Solidarité avec le peuple palestinien

Le 29 novembre 1947 l'assemblée générale des Nations Unies adopte une résolution pour le partage de la Palestine, appelant ainsi à l'établissement d'un Etat juif et d'un Etat palestinien indépendants sur cette terre.

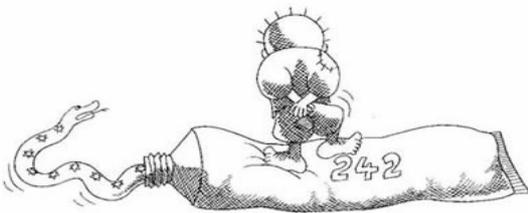
C'est en 1974, que l'ONU a décidé de faire de cette date une « journée de solidarité avec le peuple palestinien comme reconnaissance des souffrances, injustices et vexations subies par ces habitants dépossédés ».

L'occupation s'amplifie

La politique d'expansion territoriale menée par Israël prend ces dernières semaines une ampleur inégalée dans les Territoires Occupés. Cette politique s'apparente à ce qu'il faut bien nommée une épuration ethnique: agrandissement des colonies, élargissement des « zones de sécurité », terres agricoles confisquées, destruction de maisons palestiniennes à Jérusalem-Est, accélération de l'érection du Mur, meurtres de paysans, arrestations arbitraires, expulsion des habitants de la vallée du Jourdain, infligeant d'immenses souffrances à la population palestinienne. Celle de la bande de Gaza endure, depuis des mois, une asphyxie aux conséquences inimaginables sur le plan physique et mental mais aussi environnemental par la pollution des nappes phréatiques et des côtes riveraines.

Les difficultés qu'affrontent chaque jour les Palestiniens nous rappellent que les forces d'occupation sont totalement engagées et que le droit international lui intime la responsabilité d'y mettre un terme.

Le mouvement international de solidarité ne cesse, certes avec ses modestes moyens, de dénoncer ces violations. Il dénonce la complaisance de la communauté internationale et son incurie face la politique d'Israël d'annexion, d'expulsion et d'enfermement d'une population qui lutte pour ses droits fondamentaux.



PALESTINE ETRANGLEE : AGISSONS !

- En participant aux efforts de la société civile internationale pour l'application du droit international, de la IVème convention de Genève et des résolutions de l'ONU.
- En faisant pression sur nos gouvernements pour exiger de l'Etat israélien la levée immédiate du siège de la bande de Gaza, à se retirer des territoires occupés depuis 1967, à démanteler toutes les colonies israéliennes et le mur construit en Cisjordanie et à Jérusalem-Est.
- En soutenant les initiatives demandant l'arrêt de toute collaboration militaire avec l'armée et les entreprises d'armement israéliennes et de renoncer aux investissements et à la participation aux affaires avec les entreprises qui se rendent complices de l'occupation comme Véolia, Connex/Dupraz-Bus, Caterpillar... .

Le nettoyage ethnique de Jérusalem-Est.

Le 11 novembre, vers 4h30 du matin, la police israélienne a débarqué à Sheikh Jarrah, quartier situé à Jérusalem-Est pour expulsé de leur propriété la famille Al-Kurd. Cette expulsion a eu lieu en dépit des objections soulevées, y compris une protestation officielle des Etats-Unis. La décision va permettre la saisie de 26 maisons à plusieurs étages dans le quartier, expulsant les 500 occupants. Il s'agit du nettoyage ethnique des Palestiniens de Jérusalem-Est. Ce quartier de Jérusalem-Est a été construit par les Nations Unies et le gouvernement jordanien en 1956 pour abriter les réfugiés palestiniens de la guerre de 1948.

La famille Al-Kurd a commencé à vivre dans le quartier, en tant que réfugiés de Jaffa et de Jérusalem-Ouest. Avec le début de l'occupation israélienne de Jérusalem-Est, à la suite de la guerre de 1967, des colons ont commencé à revendiquer la propriété du terrain en déclarant qu'ils l'avaient acheté à un ancien propriétaire ottoman dans les années 1800. En 1972, les colons ont réussi à enregistrer cette revendication dans le Registre des Terres d'Israël. En 2006, le tribunal a déclaré nulle la revendication des colons, reconnaissant qu'elle était basée sur de faux documents. L'avocat de la famille Al-Kurd a alors demandé au Registre des Terres Israélien d'annuler l'enregistrement des colons comme propriétaire du terrain et d'enregistrer le nom du véritable propriétaire. Bien qu'il ait annulé la revendication des colons, le Registre des Terres Israélien a refusé d'indiquer le nom du propriétaire du terrain.

Alors que leur revendication sur cette terre avait été annulée, les colons ont reçu de la Municipalité les clés de l'agrandissement de la maison construit par la famille Al-Kurd, et s'y sont installées. En Juillet 2008, la Cour suprême israélienne a ordonné l'expulsion de la famille Al-Kurd parce qu'elle refusait de payer un loyer aux colons pour l'usage de cette extension. Dans le même temps, les colons de l'association Nahlat Shemoun ont publié une proposition visant à démolir le quartier Sheikh Jarrah pour y construire 200 logements.

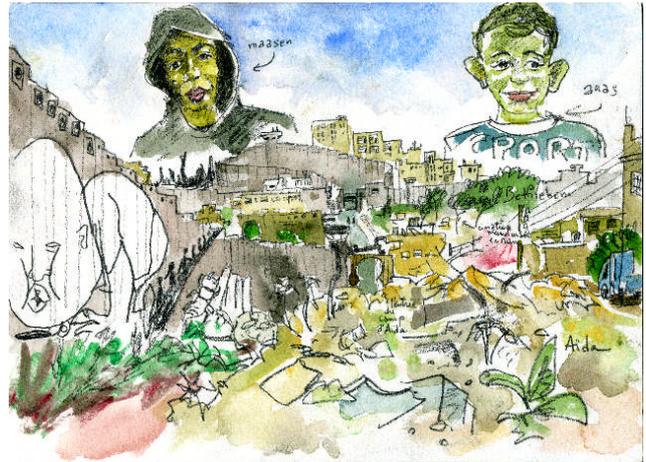
La famille Al-Kurd qui vient d'être expulsée avait organisé une campagne populaire contre son expulsion et avait installé un camp de protestation où se déroulait régulièrement des actions. Huit internationaux, qui se trouvaient dans le camp au moment de l'expulsion ont été arrêtés. (www.sheikhjarrah.com)

Une délégation du Parlement européen de groupes politiques différents qui était en visite dans les Territoires Occupés, a visité la famille d'Al-Kurd dans sa maison. Elle a été témoin de la violence et des abus dont a été victime la famille et qui ont déclenché un arrêt cardiaque et la mort du grand-père.

Le parlement européen vient d'adopter une résolution où il se déclare extrêmement préoccupé par l'expulsion de la famille Al-Kurd, et par la destruction récente par les autorités israéliennes de maisons habitées par des familles palestiniennes dans plusieurs quartiers de Jérusalem-Est.

En Suisse, le Département Fédéral des Affaires Etrangères dans un communiqué s'est dit "profondément préoccupé" par les démolitions de maisons à Jérusalem-Est et en Cisjordanie et rappelle

que "Jérusalem-Est fait partie intégrante du territoire palestinien occupé. En vertu du droit international humanitaire, Israël est tenu de veiller à la protection de la population",



Le mur, vu par participant de la 22^{ème} mission civile du CUP

La lente expulsion des Palestiniens de la vallée du Jourdain,

Dans la Vallée du Jourdain un véritable nettoyage ethnique est en cours, qui a déjà réduit, dans l'ignorance générale, la population palestinienne autochtone de 250'000 habitants en 1967 à 50'000 actuellement.

La Vallée du Jourdain occupe 28,5 % du total de la superficie de la Cisjordanie. Elle est complètement fermée, à l'est par le Jourdain que ne traversent que 2 ponts sous contrôle militaire israélien, et à l'ouest par un série de check-points sur tous les axes praticables, Aucun Palestinien ne peut y pénétrer, sauf s'il y a sa résidence (y avoir ses terres ne suffit pas). Les résidents palestiniens sont empêchés par l'armée de sortir, même en cas de problème médical (un Palestinien rencontré à Jiftlik nous a raconté que l'armée lui a refusé le passage vers l'hôpital de Naplouse pour amener un de ses enfants qui avait été piqué par un scorpion).

La Vallée du Jourdain dispose de nombreuses sources, de terres fertiles et la Mer Morte est riche en sels minéraux, de sorte qu'elle offrirait un grand potentiel pour la construction d'un Etat palestinien viable, d'autant que sa frontière avec la Jordanie constituerait sa seule ouverture vers l'étranger. Ce sont ces raisons mêmes qui font qu'Israël y maintient une occupation, mal connue par une forte présence militaire.

A ce jour, les Palestiniens ne disposent plus que de 5,62 % du territoire (135 km²) tandis que 94,37 % sont sous contrôle israélien (2'265 km²), soit sous forme de colonies agricoles (destiné à l'exportation sous le label « origine Israël»), soit sous forme de «réserves naturelles» gelées, soit sous forme de terrains militaires.

Les colonies de la vallée du Jourdain sont abondamment irriguées, grâce au captage de sources. Sept captages existent, dont six sont réservés à l'usage des colons (au nombre d'environ 6'500), le dernier alimentant chichement l'enclave de Jéricho (environ 25'000 habitants). Mais, il est interdit aux Palestiniens de creuser de nouveaux puits, et tous ceux qui existaient ont été asséchés, interdits ou

bouchés par l'occupant. Il est même interdit aux habitants palestiniens de creuser des réservoirs pour recueillir l'eau de pluie.

Les Palestiniens de la Vallée sont poussés à quitter ce qui leur reste de leur terre par des mesures de restriction qui les ramènent à l'âge de pierre (la liberté de circulation en moins). Ils sont privés de leurs terres qui leur sont confisquées les unes après les autres, de leurs maisons dont une grande partie est démolie ou sous le coup d'ordres de démolition, d'électricité, d'eau qu'ils sont obligés d'acheter à prix d'or à la compagnie israélienne Mekorot, laquelle les extrait de leur propre sous-sol, empêchés de construire même des écoles et des centres de santé, ceux existants ayant été détruits.



Restes de maisons récemment détruites dans un hameau de Jiftlik, avec colonies verdoyantes en arrière-plan

Ce qui est frappant, c'est que ce drame est très méconnu. Face à cette situation désespérée, ils résistent en essayant de continuer à exister sur leur terre (même si il ne s'agit que de survivre). Nous avons aussi été frappés par l'attention accordée dans ce contexte aux enfants en général, et en particulier à l'instruction de ces enfants, garçons et filles. L'école est là-bas un instrument de résistance. Une association palestinienne, Jordan Valley Solidarity, s'est créée il y a un an. Elle tente de coordonner quelques petits projets économiques. Elle tente surtout maintenant d'aider les habitants à résister à chaque nouvelle tentative de dépossession par les colons. (<http://www.jordanvalleysolidarity.org/>)

GAZA : Assiéger et affamer une population, c'est un crime contre l'humanité.

La trêve durait à Gaza depuis le 19 juin. L'armée israélienne l'a délibérément rompue le 15 novembre. En quelques heures, la bande de Gaza a été privée d'électricité, de nourriture, de médicaments. Les 7 points de passage frontaliers ont été fermés. Les 750'000 réfugiés qui dépendent quotidiennement de l'aide de l'UNRWA sont menacés de famine car cette aide n'arrive plus.

Les bornes sont franchies. Assez !

Assiéger et affamer une population, c'est un crime contre l'humanité. Assassiner sans jugement un être humain en qualifiant ce crime d'exécution ciblée extrajudiciaire est proscrit. L'armée israélienne vient d'assassiner 11 civils. Leur nombre s'ajoute aux milliers « d'assassinats ciblés » qui sont autant de crimes de guerre commis en toute impunité depuis plusieurs années.

Le droit international proscrit toute idée de « punition collective ». Le siège de Gaza a plongé la population dans le dénuement le plus total : 80% de la population vit avec moins de 2 dollars par jour.

L'UJFP salue les 27 militaires internationaux (parmi lesquels des élus, des Palestiniens, des Israéliens ...) qui ont brisé 3 fois le siège en envoyant des bateaux à Gaza. Le Dignity a livré une demi-tonne de médicaments de première nécessité.

Si des personnes peuvent briser le blocus de Gaza, on imagine ce que la communauté internationale, avec ses moyens financiers, économiques, militaires, maritimes, aériens et terrestres, pourrait faire pour peu qu'elle ait la volonté qui lui fait défaut. Son abstention volontaire et son silence assourdissant la rendent complice de ces crimes.

L'Union Juive Française pour la Paix rappelle que le crime contre Gaza est rendu possible par l'absence d'intervention, le silence et la complicité des Etats-Unis et de l'Union Européenne. Ceux-ci ne pardonnent pas au peuple palestinien sa résistance et son vote démocratique. Pourtant, interrogé par la journaliste israélienne Amira Hass, le dirigeant du Hamas dans la bande de Gaza Ismail Haniyeh a déclaré que « son gouvernement était disposé à accepter un Etat palestinien au côté d'Israël dans les frontières de 1967 ».

L'UJFP demande que des sanctions immédiates soient appliquées contre l'Etat d'Israël qui viole quotidiennement le droit international et contre les Etats membres de la communauté internationale qui ne respectent pas leurs obligations au regard des normes de la 4e Convention de Genève.

L'UJFP exige l'arrêt immédiat du siège de Gaza.

Un quatrième bateau a forcé le blocus de Gaza avec à son bord des députés européens dont Joseph Zysiadis conseiller national Suisse. Il est l'invité d'une conférence organisée par le CUP Genève, voir page 4

Israël rejette l'appel des Nations unies à lever le blocus de Gaza. Publié le jeudi 2011.2008

Ehud Barak, ministre de la Défense israélien a décidé de maintenir fermées les frontières entre Israël et la bande de Gaza, poursuivant ainsi le blocus total qui dure depuis deux semaines.

Le maintien du blocus est un rejet des appels émis par de hauts responsables des Nations unies, dont le Secrétaire général Ban Ki-Moon, à autoriser l'entrée de l'aide humanitaire à Gaza. Celui-ci a téléphoné au Premier ministre Ehud Olmert mardi 18 novembre, pour le pousser à alléger le blocus. Selon les Nations Unies, Olmert a promis " de s'occuper sérieusement de la question urgente" du blocus.

L'ordre donné mercredi 19 signifie que l'armée israélienne va continuer à interdire l'accès aux camions qui transportent des médicaments, de la nourriture, du carburant et d'autres biens essentiels pour le 1,5 million d'habitants de Gaza.

Depuis le 4 novembre, l'UNRWA n'a pas pu procurer les services de base au plus de 750.000 réfugiés de la bande de Gaza [qui ne survivent que grâce à l'aide humanitaire] à cause des restrictions et du siège illégal imposés par Israël.

Le Collectif Urgence Palestine – Genève organise :

Jeudi 4 décembre • 20h.00 Conférence
Genève • Maison des Associations
Salle Rachel Carson
Dès 19h.00 buffet palestinien - stands

Avec :

Josef Zisyadis

Membre du quatrième bateau qui a réussi à briser le blocus de Gaza

Ingrid Jaradat - Gassner

De BADIL - Resource Center for Palestinian Residency and Refugee Rights – Bethlehem

Suhad Bichara

D'Adalah - centre Palestinien pour les droits des minorités - Haïfa (Israël)

Participant-e-s à la 22ème mission civile du CUP

Qui ont participé à Hébron à la mobilisation internationale de soutien à la cueillette des

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES :

Ilan Pappé, *Le Nettoyage ethnique de la Palestine*, Fayard, 2008. S'appuyant sur des documents d'archives, des journaux personnels de dirigeants et des témoignages directs, l'historien reconstitue minutieusement l'entreprise systématique d'expulsion et de destruction opérée par les forces sionistes en Palestine entre 1947 et 1949

Shlomo Sand, *Comment le peuple juif fut inventé*, Fayard, 2008. Professeur d'histoire contemporaine à l'université de Tel Aviv, l'auteur y remet en question l'origine du peuple juif et démontre comment celui-ci fut inventé sous la plume d'historiens juifs du XIXe siècle.

SITES INTERNET :

www.france-palestine.org Le site de l'association France Palestine Solidarité, offre l'une des meilleures documentations disponibles en français sur le conflit ainsi que plusieurs traductions quotidiennes d'articles et essais.

www.alternativenews.org Le site de l'Alternative Information Centre de Jérusalem, l'organisation cofondée par Michel Warschawski offre un mélange de documentation et analyses.

www.btselem.org B'tselem est l'organisation israélienne qui surveille et dénonce avec le plus de professionnalisme les crimes et violations des droits humains des forces israéliennes dans les territoires occupés.

www.pchrgaza.org Le Palestinian Centre for Human Rights basé à Gaza documente minutieusement les violations quotidiennes des droits humains de la population palestinienne.

www.info-palestine.net Ce site a pour objectif de rendre accessible un ensemble d'informations et d'analyses sur la situation en Palestine occupée. Il est animé par une équipe assurant traductions et publications à partir de sources essentiellement proche-orientales, dans le but de diffuser un point de vue proche des réalités du terrain sur le conflit israélo-palestinien et israélo-arabe en général.

Rim Banna Une grande voix arabe
en concert à Genève

Théâtre Forum Meyrin

Vendredi 5 décembre 2008 à 20h30
bar et restauration dès 19h

Prix des billets: 35.- et 45.-
AVS, chômeurs, étudiants: 25.- et 35.-
enfants jusqu'à 12 ans: 20.-

Vente billets:

Théâtre Forum Meyrin 022 989 34 34

Librairie Arabe "l'Olivier" 022 731 84 40

Service Culturel Migros (rue du Prince, Ballexert)

Les 2/3 de la recette de la soirée seront reversés au projet de Centre Culturel à Gaza de l'Association Meyrin-Palestine et le reste à l'association Rencontres et Cultures du Monde Arabe.

org: Association Meyrin-Palestine, avec le soutien de
Rencontres et Cultures du Monde Arabe

Prochain stand :

Samedi 13 décembre, 13h.00 à 16h.00, témoignages de la 22ème mission civile du CUP
de retour de Palestine
org. CUP